

Droit et pratique des contrats

www.univ-angers.fr/droit

Master 2 (bac+5)

Objectif de la formation

Objectifs pédagogiques :

Le Master 2 « Droit et pratique des contrats » a pour objectif de **former des juristes de haut niveau spécialistes du contrat**. A cette fin, le Master 2 est centré sur le droit du contrat dans tous ses aspects : droit privé des contrats, droit public des contrats, droit commercial des contrats, droit international des contrats, contentieux du contrat. L'étude du droit des contrats est complétée par l'importance accordée à la pratique contractuelle, à laquelle les étudiants sont confrontés tout au long de la formation avec des études de cas et un séminaire spécialement consacré à la gestion du contrat dans l'entreprise.

Le Master 2 parachève la formation reçue en ce domaine tout au long du cursus universitaire et favorise ainsi l'accès aux professions concernées par le droit des contrats, spécialement celles de juriste d'entreprise et d'avocat.

Un parcours recherche permet en outre de se préparer aux études doctorales et aux carrières universitaires.

Objectifs professionnels :

- **Former des spécialistes** de la négociation, de la rédaction, de la gestion et du contentieux des contrats ;
- **Préparer aux examens et concours** des professions judiciaires et parajudiciaires ;
- **Préparer aux métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche** (doctorat, agrégation...)

Contenu de la formation

Enseignements :

Le diplôme est conçu autour de trois axes. D'une part, la théorie générale du contrat est approfondie sur les plans théorique, historique et philosophique, puis envisagée sous l'angle de l'analyse économique. D'autre part, les contrats sont étudiés dans des champs disciplinaires qui, par hypothèse, n'ont pas donné lieu à une approche spécifiquement contractuelle en Licence et en Master 1 (droit des sociétés, droit de la concurrence, procédure civile, droit comparé, international et européen). S'ajoute, enfin, la place privilégiée qui est laissée à la pratique contractuelle proprement dite, avec, notamment, l'intervention de praticiens issus du monde judiciaire et de l'entreprise.

SEMESTRE 1

Fondements historiques et philosophiques du contrat

Fondements théoriques et structure du contrat

Règlements conventionnels des litiges (avec étude de cas)

Droit de la consommation

Contrats du crédit

Pratique des marchés publics

Outils informatiques

Ressources documentaires

Méthodologie du mémoire de recherche

Conférence de recherches

Anglais



SEMESTRE 2

Gestion du contrat dans l'entreprise

Droit de la concurrence (avec étude de cas)

Droit des sociétés (avec étude de cas)

Droit comparé, international et européen du contrat (avec étude de cas)

Contrats de la propriété intellectuelle

Mémoire de recherche ou Rapport de stage

Conférence de recherches

Stages :

- **Pour le parcours « recherche »**, le stage s'effectue au sein du laboratoire d'accueil de la formation, le Centre Jean Bodin – Recherche juridique et politique.
- **Pour le parcours « professionnel »**, le stage s'effectue en entreprise, en juridiction, au sein d'un cabinet d'avocat...

Insertion Professionnelle

Le Master 2 permet aux étudiants d'accéder à toutes les professions où la part du droit du contrat est prépondérante :

- Juriste d'entreprise ;
- Carrières judiciaires (avocat, magistrat...) ;
- Carrières universitaires ;
- Carrières de la fonction publique.

Conditions d'accès

La formation est ouverte :

- aux **étudiants titulaires d'un Master 1 en droit** ou **d'un diplôme national équivalent**.
 - aux **professionnels dans le cadre de la formation continue**, ou souhaitant valoriser une expérience professionnelle significative (VAP). Pour plus d'informations, contacter le CUFCO.
- La sélection s'opère sur dossier et sur entretien.

Responsable de formation

Christophe BLANCHARD | christophe.blanchard@univ-angers.fr
Professeur en droit privé

Renseignements

Pôle Master
Mayoury BACCAM | mayoury.baccam@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 96 21 23
Bureau 117